

Centrale hydraulique Haute-Vièze

Dès le printemps 2028, une centrale au fil de l'eau alimentera le Val d'Illeiz en énergie renouvelable.

De quoi parle-t-on ?

- Une prise d'eau au départ du parking du Grand-Paradis à Champéry.
- Une conduite forcée de 1'800 m.
- Une centrale au lieu-dit Bêtre.
- Une restitution au cours d'eau.
- Une production annuelle de 8'100'000 kWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 3'200 ménages.



Timeline

2018

approbation de la concession
par l'Assemblée Primaire

2019

mise à l'enquête

2021

création de la société
Vièze Energie SA

2023

approbation des plans,
de la concession et
du permis de construire
par le Conseil d'Etat

2024

rejet du recours du
WWF par le Tribunal
cantonal

2026

rejet du recours
du WWF par le
Tribunal fédéral,
entrée en force de
la concession et du
permis de construire

2027

poursuite des
travaux

Printemps 2028

mise en service

Printemps 26
appel d'offres

Septembre 26
début des travaux
(déviations routières
entre septembre et
novembre)

Informations utiles

Accès au Grand-Paradis :
utiliser la déviation générale
fléchée depuis Val-d'Illiez.
L'itinéraire est limité à 18to.
(31.08.2026 - 20.11.2026)

Déviation pour les Barmes
via rte de Planachaux
(31.08.2026 - 20.11.2026)

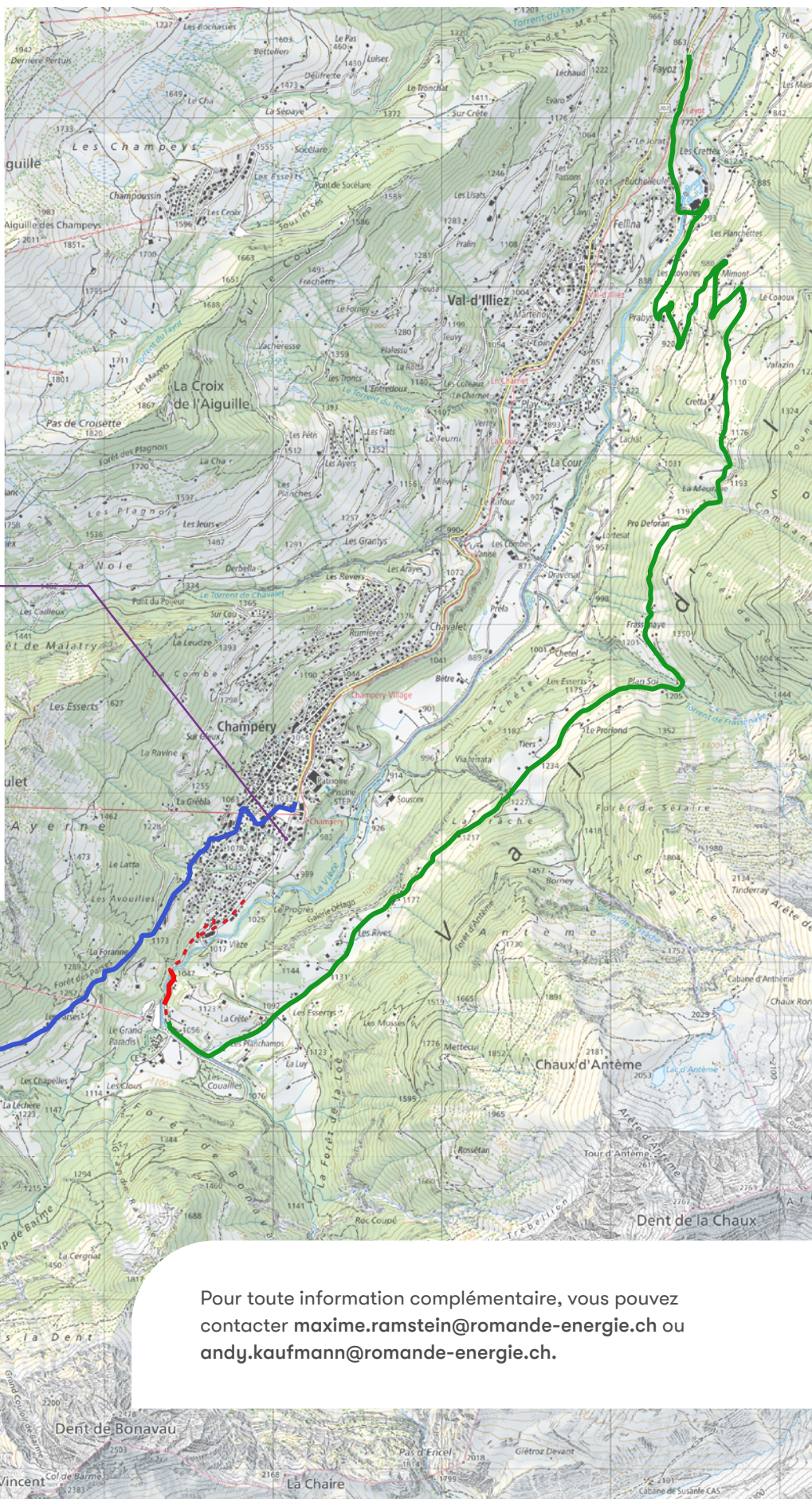
Route fermée à la circulation
(31.08.2026 - 20.11.2026)

Circulation alternée
(04.2027 - 12.2027)

- Pendant les travaux (en 2026), la déchetterie sera déplacée au parking du Tasson. Les prestations de la déchetterie seront réduites.

Parking du Tasson

- Dès le mois de septembre, le Petit Train ne circulera plus en direction des Rives.
- Dès début septembre, la navette estivale desservant Barne ne sera plus assurée.



Pour toute information complémentaire, vous pouvez
contacter maxime.ramstein@romande-energie.ch ou
andy.kaufmann@romande-energie.ch.